

AUTORISATION DE SORTIE ANNÉE 2018/2019

Ecole départ éventuel en journée

Garderie entre 16h30 et 18h30

Ce formulaire est à compléter et à poster ou déposer en mairie au plus tôt et avant la rentrée.

Cela vous le comprendrez pour des raisons de sécurité !

Si vous avez deux enfants ou plus à l'école, un seul imprimé pour tous les enfants suffit.

Tout au long de l'année il fera foi et sera disponible, à l'école et en garderie, afin d'ajouter pour diverses raisons une ou des personnes habilitées à prendre votre ou vos enfants à charge.

RAPPEL : Si votre enfant doit quitter l'école pour une raison quelconque, l'enseignante doit être prévenue et s'il est inscrit à la garderie il est indispensable de prévenir Brigitte (ou Martial si Brigitte est absente) par un mot sur papier libre, la veille ou le jour même.

Merci de votre compréhension

TOURNER ET COMPLETER LA FEUILLE SVP.....

